

VGP Formations

Zone Industrielle du Plessis Beuscher
35220 Châteaubourg
Email : cecile.lecorre@vgp-online.fr
Tel : +33642652951



Formation aux vérifications réglementaires aux contrôles des Installations électriques - en présentiel

Formation aux Vérifications réglementaires aux contrôles des Installations électriques mobiles et permanentes égales ou inférieures à 100KVA. Cette formation est conçue pour les techniciens qualifiés dans le domaine de l'électricité, tels que les électriciens bâtiments, électriciens de maintenance, mécaniciens, et électriciens dans la mécanique. Elle vise à leur permettre d'intervenir en tant que techniciens-conseils auprès des responsables d'entreprises pour les assister dans la réalisation en interne de leur vérification périodique ou temporaire sur leurs installations électriques.

Durée: 14.00 heures (2.00 jour(s))

Profils des apprenants

- Electriciens bâtiments
- Electriciens de maintenance
- Mécaniciens
- Toute personne qui souhaite pouvoir contrôler les installations électriques mobiles et permanentes égales ou inférieures à 100KVA

Prérequis

- Maîtrise du français (oral et écrit)
- Avoir minimum 18 ans
- Des connaissances en électricité sont un atout

Accessibilité et délais d'accès

Le délai d'accès à la formation est variable. Il dépend des formations qui sont prévues dans les semaines à venir. Le délai de réponse pour les formations intra-entreprises varie selon vos disponibilités et celles de nos formateurs. La formation est accessible en moyenne sous 1 à 4 semaines après validation du dossier (en fonction des disponibilités et du financement)

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de réussite: 96%

Taux de satisfaction: 97%

Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation applicable, ainsi que les obligations légales de vérification des installations électriques permanentes et mobiles ≤ 100 kVA.
- Savoir réaliser les vérifications visuelles et les essais de sécurité électrique sur des installations ≤ 100 kVA (continuité, isolement, dispositif différentiel, liaison à la terre...), avec ou sans alimentation.
- Être capable de consigner les résultats dans un rapport conforme à la réglementation, d'identifier les non-conformités.

VGP Formations

Zone Industrielle du Plessis Beuscher
35220 Châteaubourg
Email : cecile.lecorre@vgp-online.fr
Tel : +33642652951



Contenu de la formation

- Partie théorique :
 - Notions réglementaires (références juridiques, champ d'application, règles applicables, ...) d'après le code du travail, l'arrêté du 26 Décembre 2011 et l'article 2 de l'arrêté du 22 Décembre 2011
 - Révision des notions de base d'électricité, appareils de mesure, calculs, lecture d'un schéma, définition de la section des conducteurs
 - Règles de sécurité, connaissance des risques : contacts directs, contacts indirects etc.
 - Les fonctions et la connaissance de l'appareillage électrique. Norme NF C 15100 (référentiel de base) et les normes : NF C 15-100-1, NF C 15-100-7-7xx, NF C 15-100-8-1, NF C 15-100-10/11
 - La protection des personnes et du matériel
 - La mise à la terre
 - Efficacité énergétique
 - Le déroulement du contrôle, mesures et essais
 - Apprendre à compléter un rapport de contrôle sous format papier et sous format informatique via un logiciel.
- Partie pratique :
 - Contrôle de l'identification des circuits (repérage, étiquettes)
 - Vérification des protections (disjoncteurs, différentiels)
 - Présence et lisibilité des schémas unifilaires
 - Contrôle des liaisons équipotentielles et prises de terre
 - Conformité des dispositifs de coupure d'urgence
 - Mesure de la continuité de la liaison de terre
 - Test de résistance d'isolement phase/neutre/terre
 - Contrôle des dispositifs différentiels
 - Vérification de l'impédance de boucle
 - Essai de fonctionnement général
 - Lecture et analyse des valeurs mesurées (comparaison aux seuils de la norme)
 - Identification de non-conformités
 - Complétude d'une fiche de vérification type

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'expert et de contrôleurs expérimentés.

A la suite de la formation, vous aurez le numéro de téléphone de votre formateur, vous pourrez l'appeler si vous avez des questions techniques. Toute l'équipe de VGP Formations reste à votre disposition avant, pendant et après la formation afin de répondre à toutes vos questions.

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle équipée et dédiée à la session de formation
- Contenus pédagogiques diffusés via vidéoprojection
- Malette avec le cours remise à chaque stagiaire
- Espace apprenant sur Digiforma

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Avant la formation: Planification des sessions (présentiel, pratique sur site). Communication sur les objectifs et le programme de formation.
- Pendant la formation: Feuille de présence signée par les participants. Respect du programme pédagogique prévu. Suivi des interactions et engagement des apprenants.
- près la formation: Remise des supports pédagogiques et attestations de suivi. Enquête de satisfaction immédiate (formulaire, feedback oral). Vérification des acquis via un test et une mise en situation sur le plateau technique.

VGP Formations

Zone Industrielle du Plessis Beuscher
35220 Châteaubourg
Email : cecile.lecorre@vgp-online.fr
Tel : +33642652951



Modalités de certification

Obtenir une note >50% de bonnes réponses à l'évaluation théorique soit avoir 10/20 au QCM.

Il est attendu qu'à la fin de la formation, le stagiaire connaisse la réglementation et sache faire le contrôle des Installations électriques mobiles et permanentes égales ou inférieures à 100KVA en respectant la réglementation en vigueur.